

Le 8 janvier 2021

Placements financiers des sociétés d'assurance – France • 3^{ème} trimestre 2020

Les assureurs bénéficient d'une revalorisation de leur portefeuille

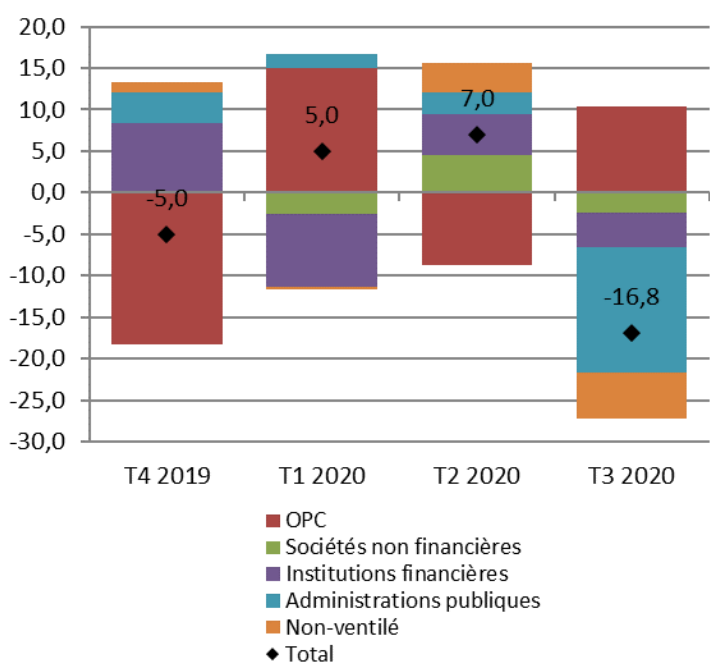
À fin septembre 2020, l'encours de placements financiers des assureurs s'établit à 2 679 Mds €, en progression de 7 milliards d'euros. Cette hausse résulte essentiellement d'une revalorisation de leur portefeuille (+ 23 Mds). Hors transfert d'actifs*, les placements nets des assureurs sont nuls au global ; en termes d'instruments, ils sont vendeurs nets de titres de créances à long terme (- 16 Mds) et acheteurs nets de fonds monétaires (+ 13 Mds).

La revalorisation des titres de créances à long terme atteint 15 Mds et celle des fonds obligations 2 Mds dans un contexte de baisse des taux longs. Celle des fonds actions et mixtes s'établit à 9 Mds soutenue par la hausse des marchés actions internationaux.

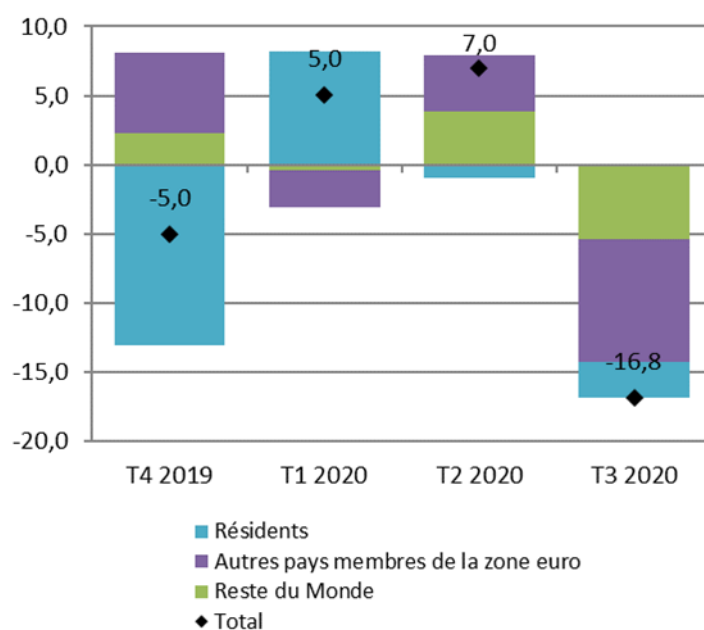
* Ce transfert (-16 Mds) correspond à une cession d'actifs d'un assureur vers un Organisme de Retraite Professionnelle Supplémentaire (ORPS). Il n'a pas pu être réintégré dans les données relatives à cette publication. Elles feront l'objet d'une révision le trimestre prochain pour réintégrer ce flux dans les statistiques des assurances.

Flux des placements titres¹ des sociétés d'assurance (en milliards d'euros)

Par catégorie d'émetteurs²



Par zone géographique



1. Titres de créance et de capital, ainsi que parts d'OPC

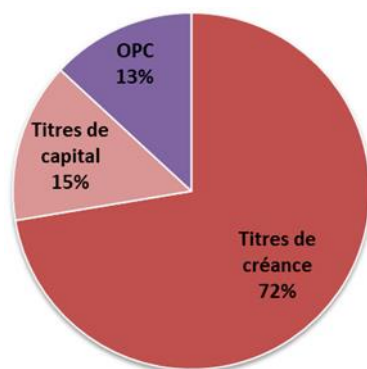
2. OPC signifie « Organismes de Placement Collectif ». Le non-ventilé du graphique par catégorie d'émetteurs correspond aux obligations et actions émises hors de la zone euro.

Placements financiers des sociétés d'assurance au T3 2020

(encours au prix de marché, variation, flux de souscription, valorisation, en milliards d'euros)

		Assurance Vie et Mixte			Assurance Non-Vie			Total Assurances		
		Flux	Valorisation	Encours	Flux	Valorisation	Encours	Flux	Valorisation	Encours
Monnaie et dépôts		-0,4	0,0	36	0,2	0,0	16	-0,2	0,0	52
Titres de créance	CT (maturité d'origine)	-0,6	0,0	19	0,3	0,0	5	-0,3	0,0	24
	LT (maturité d'origine)	-28,3	13,8	1 460	-0,8	0,9	112	-29,1	14,6	1 571
Prêts		1,4	0,0	50	0,0	0,0	9	1,4	0,0	59
Titres de capital	Actions cotées	0,5	-1,2	63	0,1	-0,9	11	0,5	-2,1	74
	Actions non cotées	1,2	-0,6	61	0,2	0,0	28	1,4	-0,6	89
	Autres	0,5	-0,1	24	-0,2	0,3	25	0,3	0,2	49
OPC	Fonds monétaires	11,2	-0,1	87	1,4	0,0	8	12,6	-0,1	94
	Fonds non monétaires	-2,8	10,6	621	0,5	0,5	39	-2,3	11,0	659
Dérivés		-0,3	0,0	7	0,0	0,0	0	-0,3	0,0	7
Total		-17,6	22,2	2 426	1,6	0,8	253	-16,0	23,1	2 679

Répartition des encours de placements titres par catégorie de titres

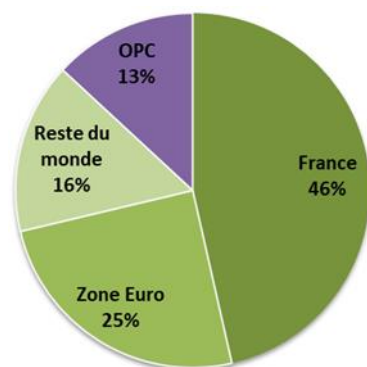


Après mise en transparence des OPC résidents³, les encours de placements des assureurs sont constitués pour 72% du portefeuille en titres de créance. Les actions représentent 15% du portefeuille. Le solde de 13% est constitué de parts d'OPC.

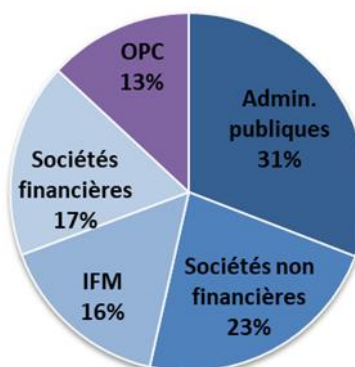
Tous instruments confondus, le portefeuille est composé pour 46% de titres émis en France, 41% de titres émis à l'étranger et 13% d'OPC non ventilés.

Les placements financent en premier lieu le secteur financier (33%, soit 16% pour les banques et autres institutions financières monétaires et 17% pour les sociétés financières), les administrations publiques (31%) et les entreprises non financières (23%).

Répartition des encours de placements titres par zone géographique



Répartition des encours de placements titres par catégorie d'émetteurs



3. La mise en transparence consiste, lorsque l'information est disponible, à substituer les titres d'OPC résidents dans les portefeuilles des assureurs par les titres dans lesquels ces OPC investissent. Il reste 13% de l'encours constitué d'OPC (majoritairement non-résidents) sur lesquels cette opération ne peut pas être réalisée. Après mise en transparence, la part des titres de capital progresse de 7 points de pourcentage (8% à 15%) et celle des titres de créance de 12 points de pourcentage (60% à 72%).

Date de la prochaine publication : 9 avril 2021